

Le grand Paris, une question allemande ?

Jean-Louis Cohen

Dans le jeu des regards croisés qu'échangent Paris et Berlin, la tenue, à une dizaine d'années d'intervalle des concours pour les plans d'extension des deux villes, donne l'occasion de contacts particulièrement révélateurs. La participation de Léon Jaussely au concours de Berlin en 1910, puis sa victoire à Paris en 1919, amplement évoqués dans ces pages, ne sont qu'un aspect de cet échange complexe, dont je voudrais recréer le cadre, en évoquant la réception parisienne du concours berlinois et celle, berlinoise, du concours français et de sa préparation¹.

En parodiant le titre du magnifique livre *La crise allemande de la pensée française* publié en 1959 par Claude Digeon², on pourrait avancer l'hypothèse selon laquelle beaucoup des réflexions sur le Grand Paris sont imprégnées par l'urbanisme du II^e Reich. Il est arithmétiquement incontestable que le concours de 1919 pour le plan d'extension de Paris est organisé moins de dix ans après celui que deux associations fortement engagées dans la régulation et le développement des métiers de l'architecture, le *Verein Architekten zu Berlin* et l'*Architekten und Ingenieure Verein zu Berlin* ont lancé pour la capitale allemande, sous la conduite d'Otto March. Ses résultats ont été présentés en 1910 dans l'exposition élaborée par le neveu de March, Werner Hegemann, et cette proximité temporelle est en tant que telle éloquente. Mais l'intérêt croisé des experts de chaque pays pour le travail de leurs confrères de l'autre, s'est manifesté bien plus avant cette exposition, marquante à la fois par ce qu'elle présente des hypothèses pour la croissance de Berlin, et par ce qu'elle dresse un

1 Un cadre général de ces échanges est donné dans Jean-Louis Cohen, Hartmut Frank, « De la question urbaine », Jean-Louis Cohen, Hartmut Frank (dir.), *Interférences/Interferenzen : architecture, Allemagne, France 1800-2000*, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, 2013, p. 60-72.

2 Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959.

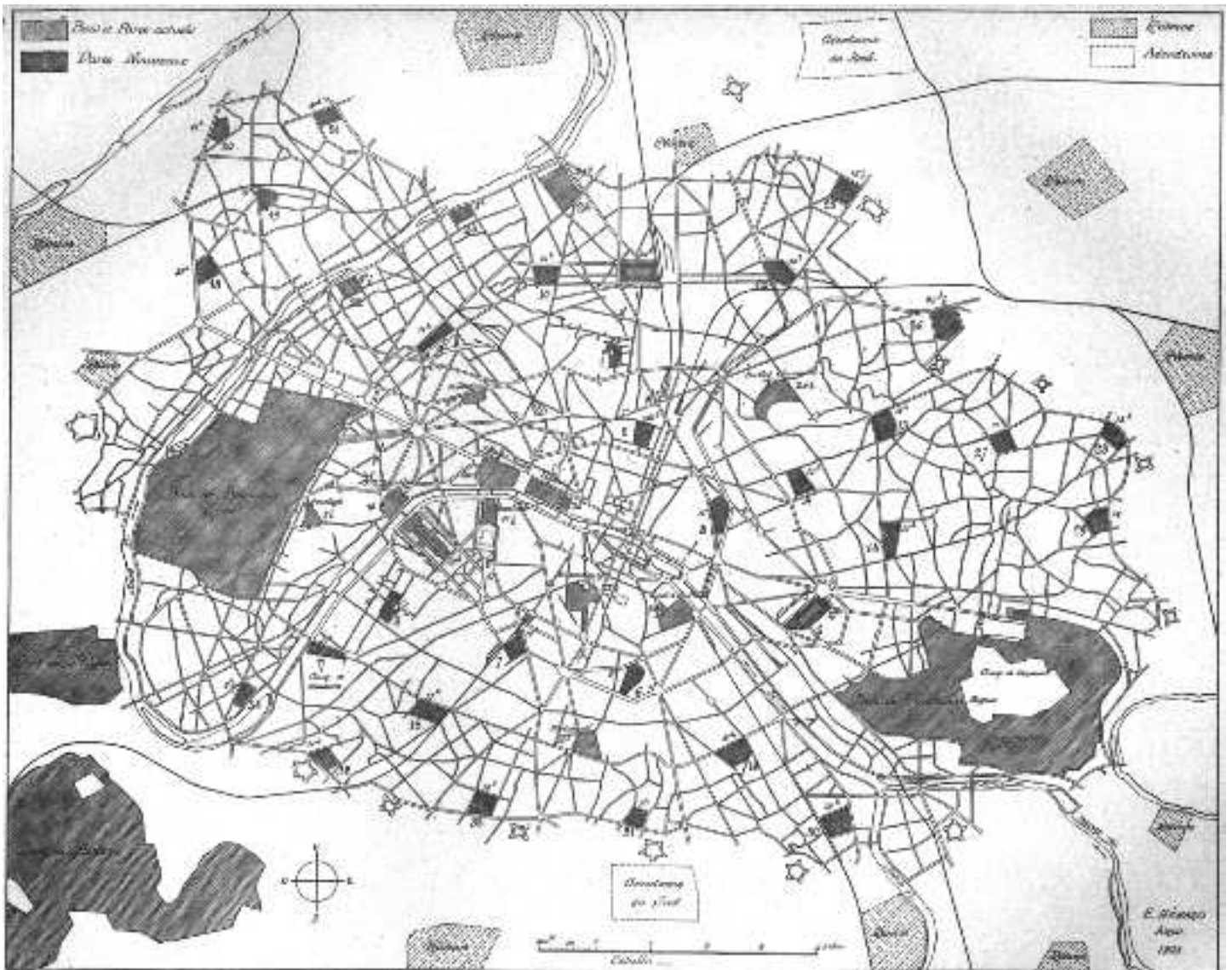


Figure 1 : Eugène Hénard, « Plan schématique pour l'extension de Paris avec les parcs existants et à créer », publié dans *Der Städtebau*, 1910.

panorama d'ensemble de l'urbanisme en Europe et en Amérique du nord³. Et cet intérêt se prolongera plus tard.

Comme l'a montré Hartmut Frank en 2000, les urbanistes allemands ont « Paris dans la tête » lorsqu'ils élaborent les nombreux plans d'extension établis à partir des années 1880⁴. Ainsi la pertinence des solutions

3 Sur l'exposition et son impact, voir Corinne Jaquand, « Grand Berlin 1910 ; la métropole allemande s'expose », Jean-Louis Cohen, Hartmut Frank (dir.), *Metropolen 1850-1950 ; Mythen – Bilder – Entwürfe / mythes – images – projets*, Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2013, p. 109-132.

4 Hartmut Frank, dans Gilles Duhem, Boris Grésillon, Dorothee Kohler (dir.), *Paris-Berlin, regards croisés*, Paris, Anthropos, 2000, p. 17-36. Et aussi Hartmut Frank, dans André Lortie (dir.), *Paris s'exporte ; architecture modèle ou modèles d'architecture*, Paris, Pavillon de l'Arsenal/Picard, 1995, p. 99-107.



Von den Dolomiten nach Venetien. Villa Masée (Barbaro). Hauptansicht.

DEUTSCHE BAUZEITUNG

XLIII. JAHRGANG. N^o. 71. BERLIN, 4. SEPTEMBER 1909.

Von der Pariser Stadterweiterung. Von Dr.-Ing. J. Stübben.



Seit dem Jahre 1883 sind zahlreiche Vorschläge einander gefolgt, welche die Schleifung der gegenwärtigen Pariser Stadt-Umwallung und die Benutzung ihres Geländes für die Erweiterung der Stadt zum Gegenstande haben. Grundsätzlich ist die Umwallung militärisch aufgegeben. Aber der Staat betrachtet, wie überall, das zu gewinnende Baugelände mit Recht als eine Einnahmequelle, und seit lange schweben Verhandlungen mit der als Ankäuferin hauptsächlich in Betracht kommenden Stadtgemeinde Paris. Vor Jahresfrist schien es, als ob diese Verhandlungen wenigstens bezüglich des bereits aufgegebenen Teiles der Umwallung zum Einvernehmen führen wollten. Da trat eine Unterbrechung ein durch die Einbringung des auf Seite 636 des vorigen Jahrganges mitgeteilten Siegfried'schen Gesetzentwurfes, dem inzwischen mehrere Planvorschläge folgten. Die wichtigsten derselben, die mit den Namen Hénot, Dausset, Forestier verknüpft sind, sollen hier kurz besprochen werden. Vorher aber sei der Inhalt des vom früheren Minister, Abgeordneten Julius Siegfried eingebrachten Gesetzentwurfes mit wenigen Worten wiederholt.

Siegfried will, daß die Umwallung an die Stadt Paris abgetreten werde unter der Bedingung, daß die Stadt in zehn Jahren eine etwa 70^m breite Gürtelstraße und wenigstens vier öffentliche Parks von je 15–20^{ha} Ausdehnung, sowie eine Reihe von Spiel- und Sportplätzen von 1–2^{ha} Größe anlege. Nicht mehr als 1/3 des Geländes soll zu Bauplätzen verkauft werden; die Hälfte des Erlöses fällt dem Staat zu, die andere Hälfte der Stadt Paris behufs Deckung der Kosten. Außer der durchschnittlich 130^m breiten Umwallung wird die 250^m breite militärische Zone (der Umwallungs-Rayon, wie es bei uns heißt) nach Paris eingemeindet. Die Bebauung der Rayon-Ländereien



Von den Dolomiten nach Venetien. Porta Castaldi in Volterra.

Figure 2: Josef Stübben, « Von der Pariser Stadterweiterung » [« Sur l'extension de Paris »], Deutsche Bauzeitung, vol. 43, n^o 71, 4 septembre 1909, p. 481.

d’Haussmann est-elle théorisée dans les manuels de Reinhard Baumeister *Stadterweiterungen in technischer, baupolizeilicher und wirtschaftlicher Beziehung* (1876) et de Josef Stübben *Der Städtebau* (1890)⁵. Symétriquement attentifs à la croissance accélérée de Berlin, les Français commencent quant à eux à s’intéresser aux méthodes pratiquées en Allemagne par les protagonistes de la nouvelle discipline. Le projet que Léon Jaussely élabore pour le concours du plan d’extension de Barcelone, qu’il remporte en 1905, démontre sa connaissance de la pratique du zoning par classes allemand, comme ce sera le cas pour sa contribution au concours de Berlin. En effet, une telle notion est alors totalement étrangère à l’expérience française en matière de plans d’extension. Elle est aussi intégrée dans le travail que son condisciple Henri Prost engage à partir de 1914 dans le Maroc du Protectorat.

Hénard et Stübben

Il est symptomatique que les deux versions successives du plan d’extension de Paris qu’Eugène Hénard élabore en liaison avec le Musée social soient uniquement publiées à Berlin, respectivement dans les pages de la revue *Der Städtebau* et dans celles du catalogue de

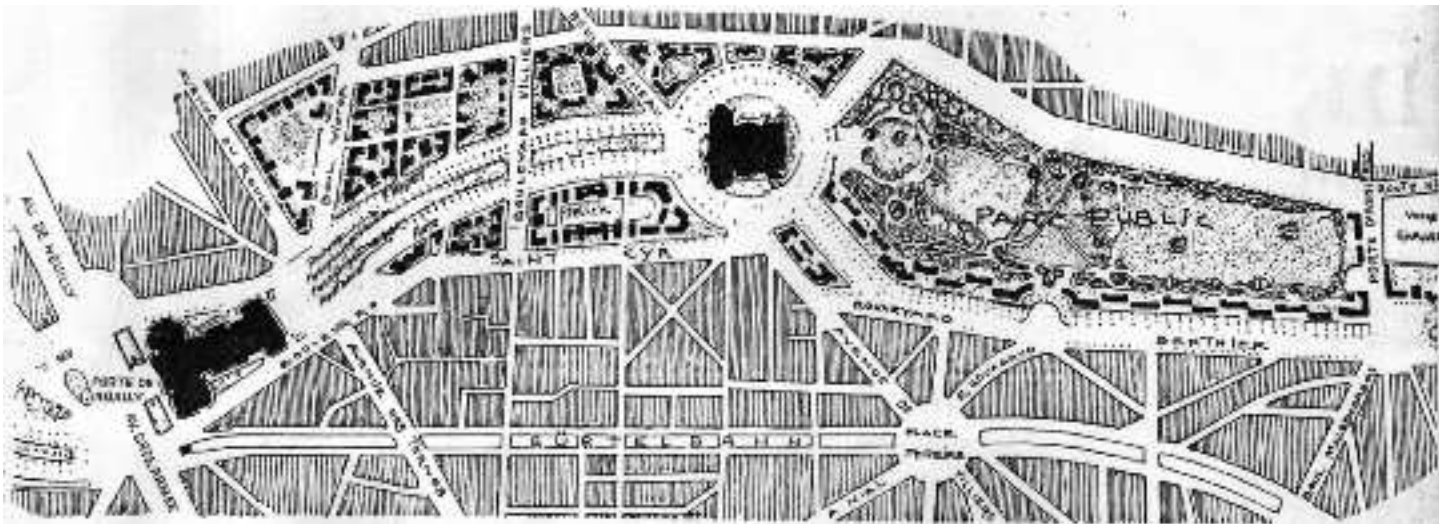


Figure 3 : Jean Claude Nicolas Forestier, « *Projet d’aménagement de la ceinture de Paris* », 1908, publié par Josef Stübben dans « *Von der Pariser Stadterweiterung* » [« *Sur l’extension de Paris* »], *Deutsche Bauzeitung*, vol. 43, n° 71, 4 septembre 1909, p. 482.

⁵ Reinhard Baumeister, *Stadterweiterungen in technischer, baupolizeilicher und wirtschaftlicher Beziehung*, Berlin, Ernst & Korn, 1876 ; Josef Stübben, *Der Städtebau*, Darmstadt, A. Bergsträsser, 1890.

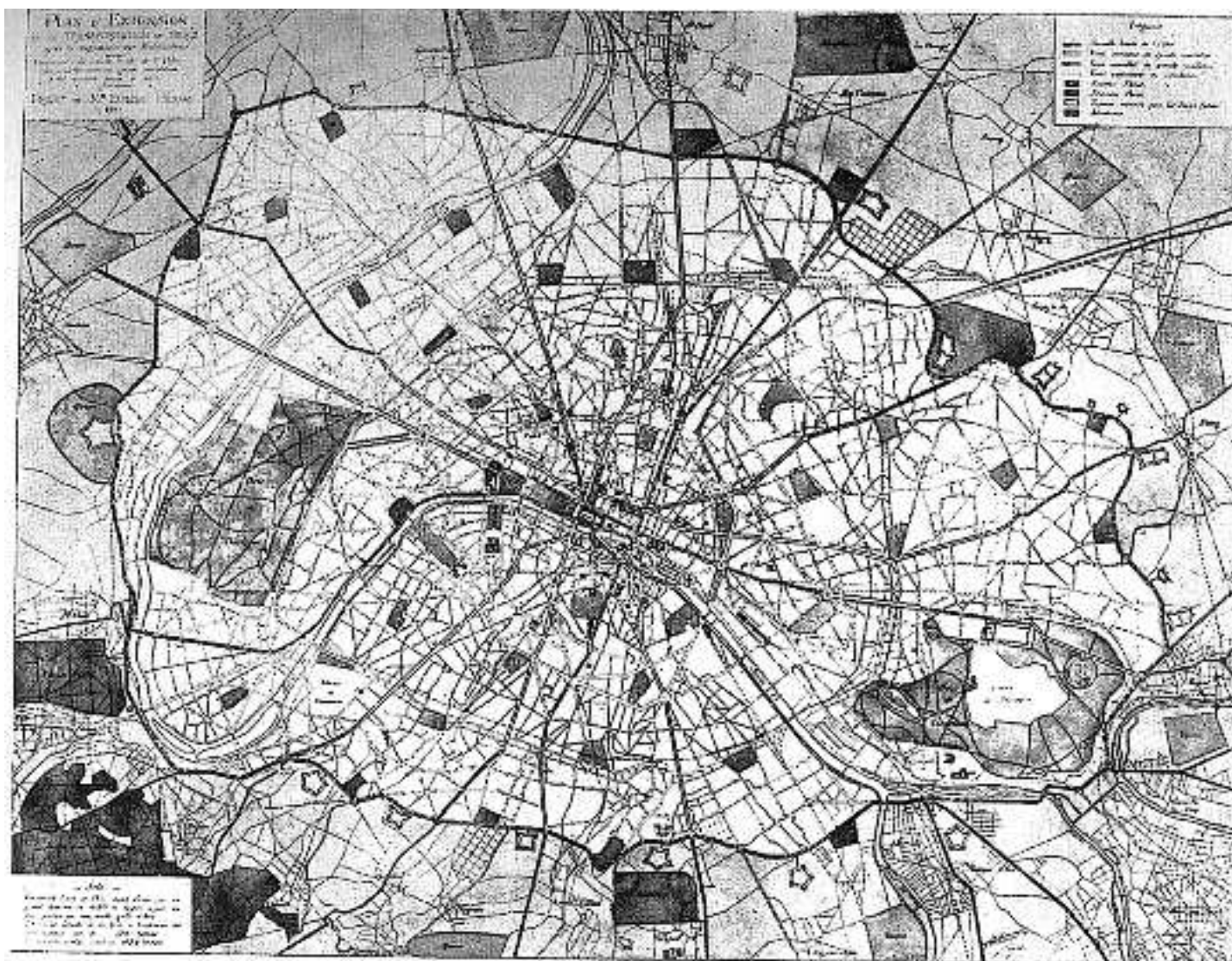


Figure 4: Eugène Hénard, « Plan d'extension de Paris », publié dans Eugène Hénard, « Die Vorstädte von Paris und der neue Parkgürtel » [« Les faubourgs de Paris et la nouvelle ceinture de parcs »], *Der Städtebau*, vol. 7, n° 2, 1910, p. 19.

l'exposition de Hegemann. Dans la revue berlinoise, Hénard publie la seule version connue de son « Plan schématique pour l'extension de Paris avec les parcs existants et à créer »⁶.

Il s'agit là d'un document exceptionnellement important, puisqu'il constitue le premier plan intégrant le territoire municipal de Paris et celui des communes de la première couronne. Il émane de l'activité déployée depuis 1908 par Hénard au sein de la Section d'hygiène

⁶ Eugène Hénard, « Schematischer Entwurf zur Erweiterung von Paris mit den Vorhandenen und neu zu schaffenden Parkanlagen », in « Die Vorstädte von Paris und der neue Parkgürtel », *Der Städtebau*, vol. 7, n° 2, 1910, p. 19.

urbaine et rurale du Musée social, qu'il préside, et où se prépare la première loi française sur les plans de ville, qui sera adoptée en définitive en 1919, soit 44 ans après la loi prussienne sur la *Stadterweiterung*.

Josef Stübben avait analysé en 1908 le projet de loi déposé par Jules Siegfried pour l'aménagement de l'enceinte fortifiée de Thiers, notant que leur démolition donnait l'occasion à la France et à Paris « de faire des efforts pour rattraper les progrès faits à l'étranger ». Mais, dans le même temps, il laissait alors ouverte la question de savoir « si et combien les démarches parisiennes peuvent s'avérer utiles pour notre Grand-Berlin »⁷. En 1909, Stübben salue dans la *Deutsche Bauzeitung* les propositions que Hénard a formulées dans le vif débat opposant le Musée social et le Conseil municipal quant au déclassement de l'enceinte, et affirme qu'il mérite « la reconnaissance des Parisiens ».

Mais il considère aussi que « ni le projet Hénard, ni celui de [Louis] Dausset ne sont de véritables projets d'extension, ne constituant tout au plus que les fondements d'un projet ». Il souscrit à la position de Jean-Claude Nicolas Forestier qui regrette que l'ambition de créer un ensemble

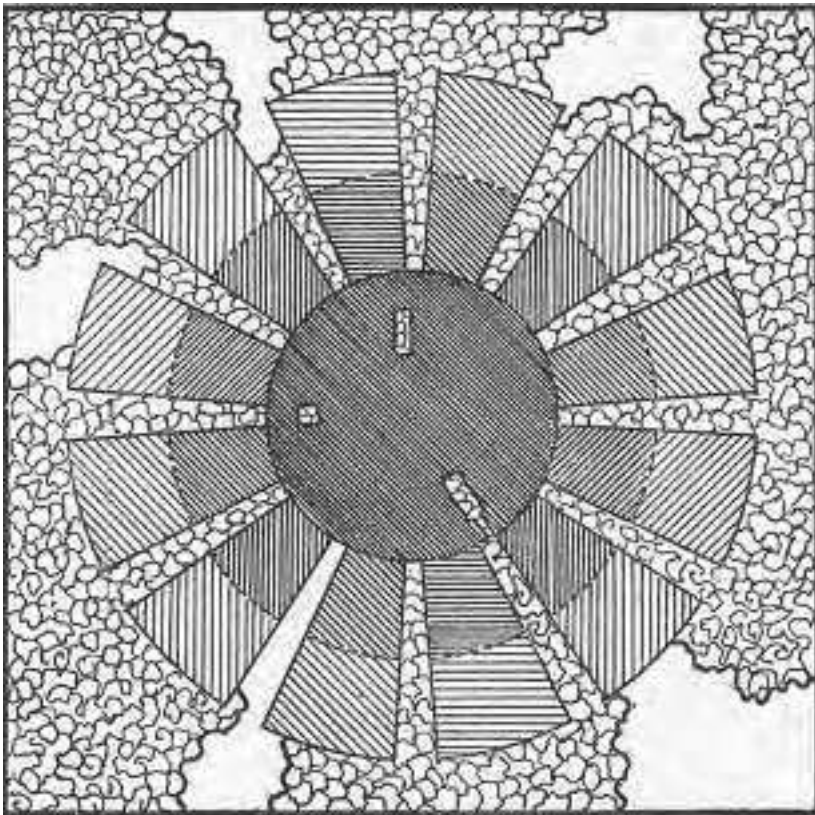


Figure 5: Rudolf Eberstadt, Bruno Möhring et Richard Petersen, Projet pour le concours du plan d'extension de Berlin, 1910, diagramme d'ensemble.

⁷ Josef Stübben, « Zur Stadterweiterung von Paris », *Deutsche Bauzeitung*, vol. 42, n° 92, 1908, p. 636.

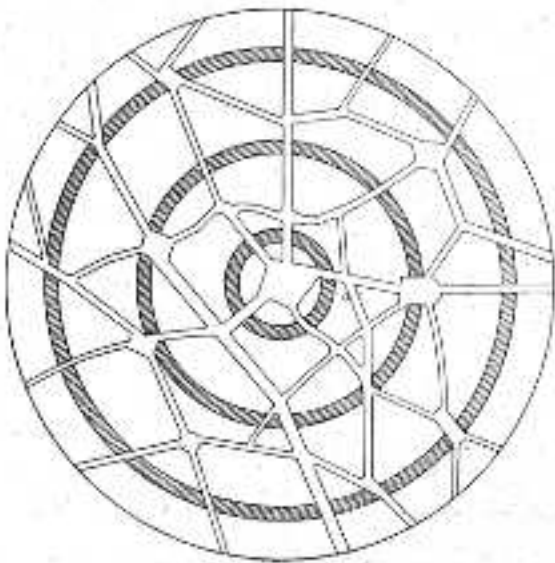


Abb. 1. Zonenartige Anordnung der Parkanlagen.

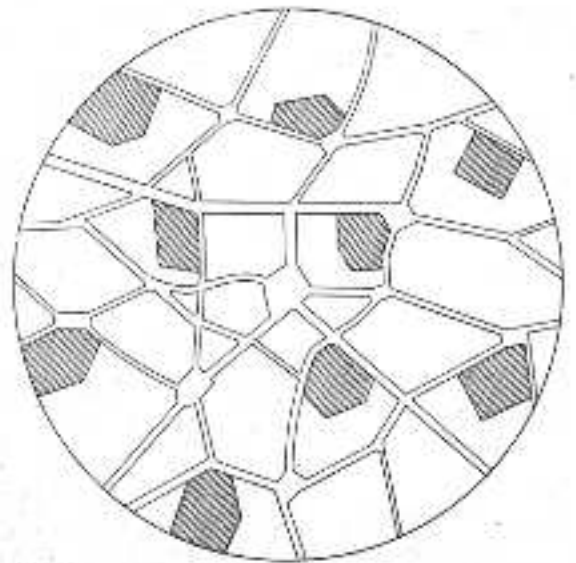


Abb. 2. Rautenförmige Verteilung der Parkanlagen.

Figure 6: Eugène Hénard, « Répartition des parcs par zones et en losanges », diagramme publié dans Eugène Hénard, « Die Vorstädte von Paris und der neue Parkgürtel » [« Les faubourgs de Paris et la nouvelle ceinture de parcs »], Der Städtebau, vol. 7, n° 2, 1910, p. 7.

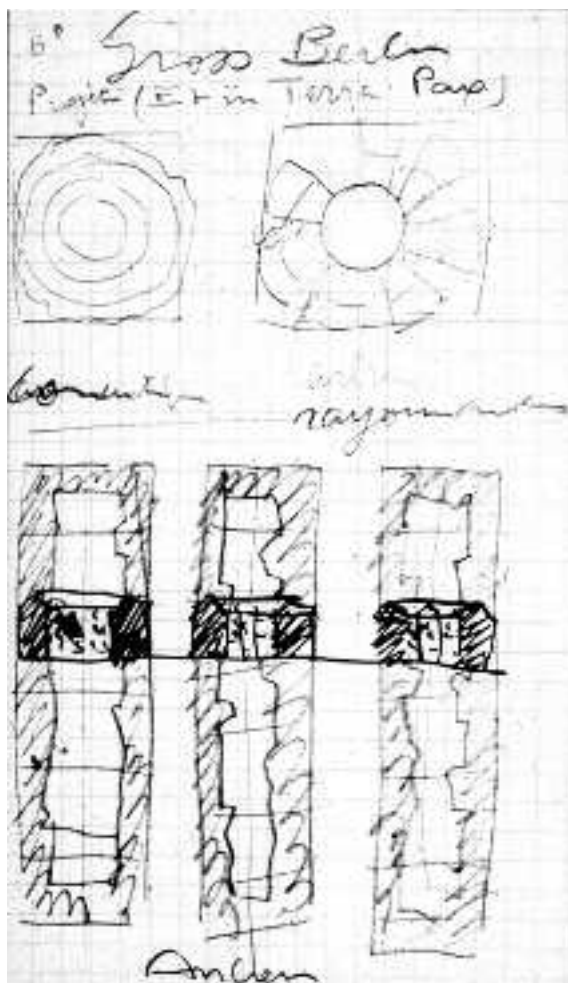


Figure 7: Charles-Édouard Jeanneret, Le projet de Rudolf Eberstadt, Bruno Möhring et Richard Petersen pour le concours du plan d'extension de Berlin, croquis dans le carnet du voyage d'Allemagne, 1910, Fondation Le Corbusier, Paris.



Figure 8 : Rudolf Eberstadt, Bruno Möhring et Richard Petersen, Projet de concours pour le plan d'extension de Berlin, 1910, rapport de présentation, *Bibliothèque historique de la Ville de Paris*.

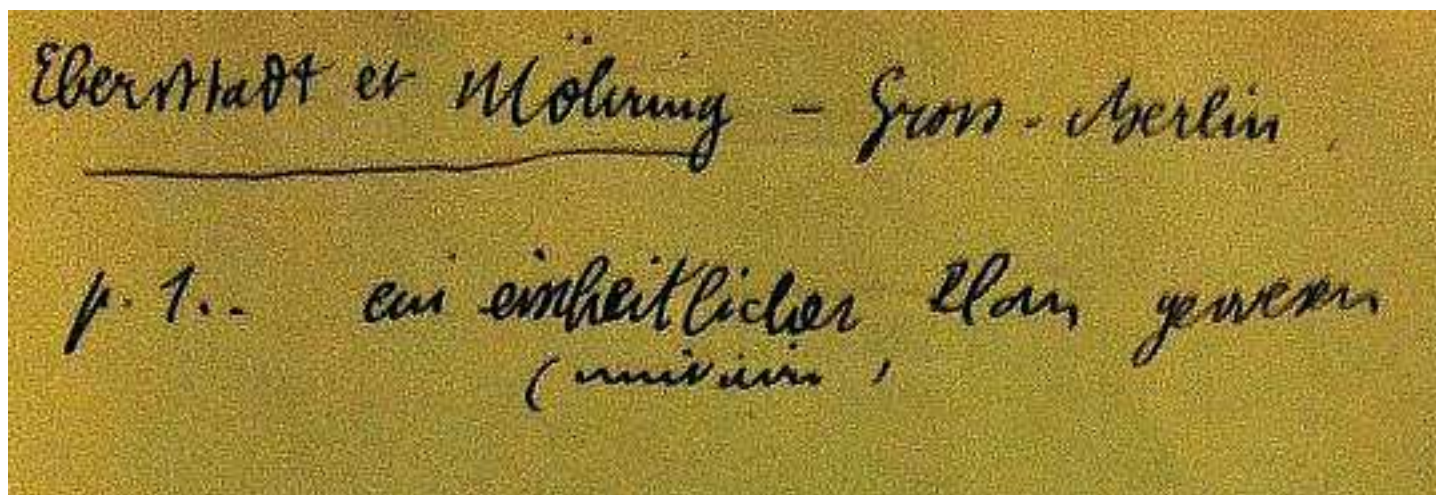


Figure 9 : Marcel Poète, Note manuscrite insérée dans le rapport de présentation de Rudolf Eberstadt, Bruno Möhring et Richard Petersen pour le concours du plan d’extension de Berlin, 1910, *Bibliothèque historique de la Ville de Paris*.

de grands parcs reliés entre eux soit abandonnée et propose de les relier par de larges promenades en évitant que les terrains ne soient envahis par les casernes à loyer grâce à un règlement préconisant des constructions aérées. Il ne manque pas d’y reconnaître l’expérience de Cologne – dont il est l’auteur – et d’autres villes allemandes ou néerlandaises. Stübben voit dans l’expérience de la ceinture de forêts et de prairies de Vienne un bon exemple, dont la reprise permettrait à ses yeux de combiner les orientations des propositions de Hénard, Dausset et Forestier, en éliminant leurs aspects excessifs⁸.

En mai-juin 1910, Hénard a lui-même l’occasion de présenter dans les salles de la *Hochschule für die bildenden Künste*, sous les numéros allant de 346 à 374, 28 planches comprenant les dessins principaux de toutes ses *Études*. Il n’en reste aucune photo, sauf celles prises alors par l’urbaniste américain George B. Ford, plus tard engagé dans la reconstruction des villes détruites en 1914-1918, et conservée dans ses archives à la Loeb Library de l’université de Harvard. Il y ajoute, selon les termes du catalogue, des « plans d’extension et de transformation de Paris »⁹. Le pluriel

⁸ Joseph Stübben, « Von der Pariser Stadterweiterung », *Deutsche Bauzeitung*, vol. 43, n° 71, 4 septembre 1909, p. 481-486.

⁹ Eugène Hénard, « Entwicklungs- und Umbildungspläne von Paris », *Führer durch die allgemeine Städtebau-Ausstellung in Berlin 1910*, Berlin, Ernst Wasmuth, 1910, p. 65. Voir Jean-Louis Cohen, « Eugène Hénard in Berlin », Harald Bodenschatz, Christina Gräwe, Harald Kegler, Hans-Dieter Nägelke, Wolfgang Sonne (dir.), *Stadtvisionen 1910/2010. Berlin, Paris, London, Chicago. 100 Jahre Allgemeine Städtebau-Ausstellung in Berlin*, Berlin, DOM Publishers, 2010, p. 92-95 ; *idem*, « Hénard, visions d’avenir et regard historique », introduction à Eugène Hénard, *Études sur l’architecture et les transformations de Paris et autres écrits sur l’architecture et l’urbanisme*, Paris, Éditions de la Villette, 2012, p. 9-46.

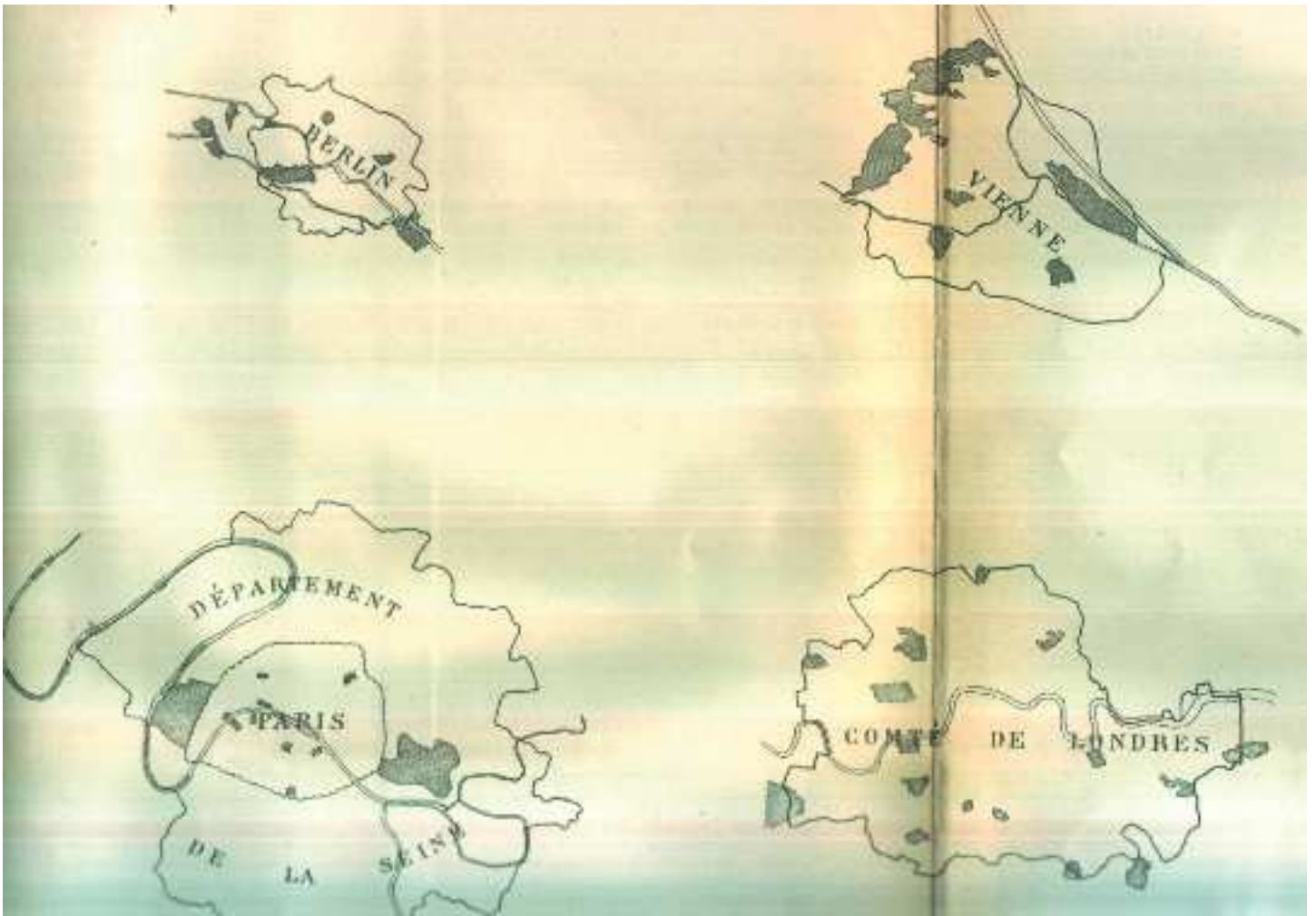


Figure 10: « Comparaison des territoires de Berlin, de Vienne, de Paris et de Londres », planche publiée dans Louis Bonnier, Marcel Poète, *Considérations techniques préliminaires (la circulation, les espaces libres)*, Paris, Imprimerie Chaix, 1913, planche 10.

est ici signifiant, car il s'agit certainement du plan déjà reproduit dans *Der Städtebau*, et de celui que Hegemann publie en 1913 dans le second volume de son catalogue, plan qui diffère de celui de 1909 par son périmètre légèrement étendu, et qui permet de faire apparaître de nouveaux grands parcs plus éloignés du centre, et d'autres parcs, aménagés autour des forts militaires, et reliés par un boulevard circulaire¹⁰.

¹⁰ Werner Hegemann, *Der Städtebau nach den Ergebnissen der Allgemeinen Städtebau-Ausstellung in Berlin, nebst einem Anhang: Die Internationale Städtebau-Ausstellung in Düsseldorf*, Berlin, Ernst Wasmuth, 1911-1913, vol. 2, ill. 129.

Le projet de Möhring pour Berlin et la commission d'extension de Paris

Parmi les projets lauréats au concours de Berlin, s'il en est un qui capture l'attention des observateurs extérieurs, c'est bien celui, classé troisième, de l'économiste Rudolf Eberstadt, de l'architecte Bruno Möhring, et de l'ingénieur spécialiste des transports Richard Petersen, soumis sous la devise « Et in terra pax » [Fig. 5].

Il semble répondre aux solutions diagrammatiques considérées par Hénard la même année dans son article de *Der Städtebau*, en les complexifiant par l'introduction du zonage. Jaussely n'est d'ailleurs pas très éloigné de ce principe dans ses réflexions sur l'extension de Paris. Le jeune Charles-Édouard Jeanneret, alors employé par Peter Behrens, le

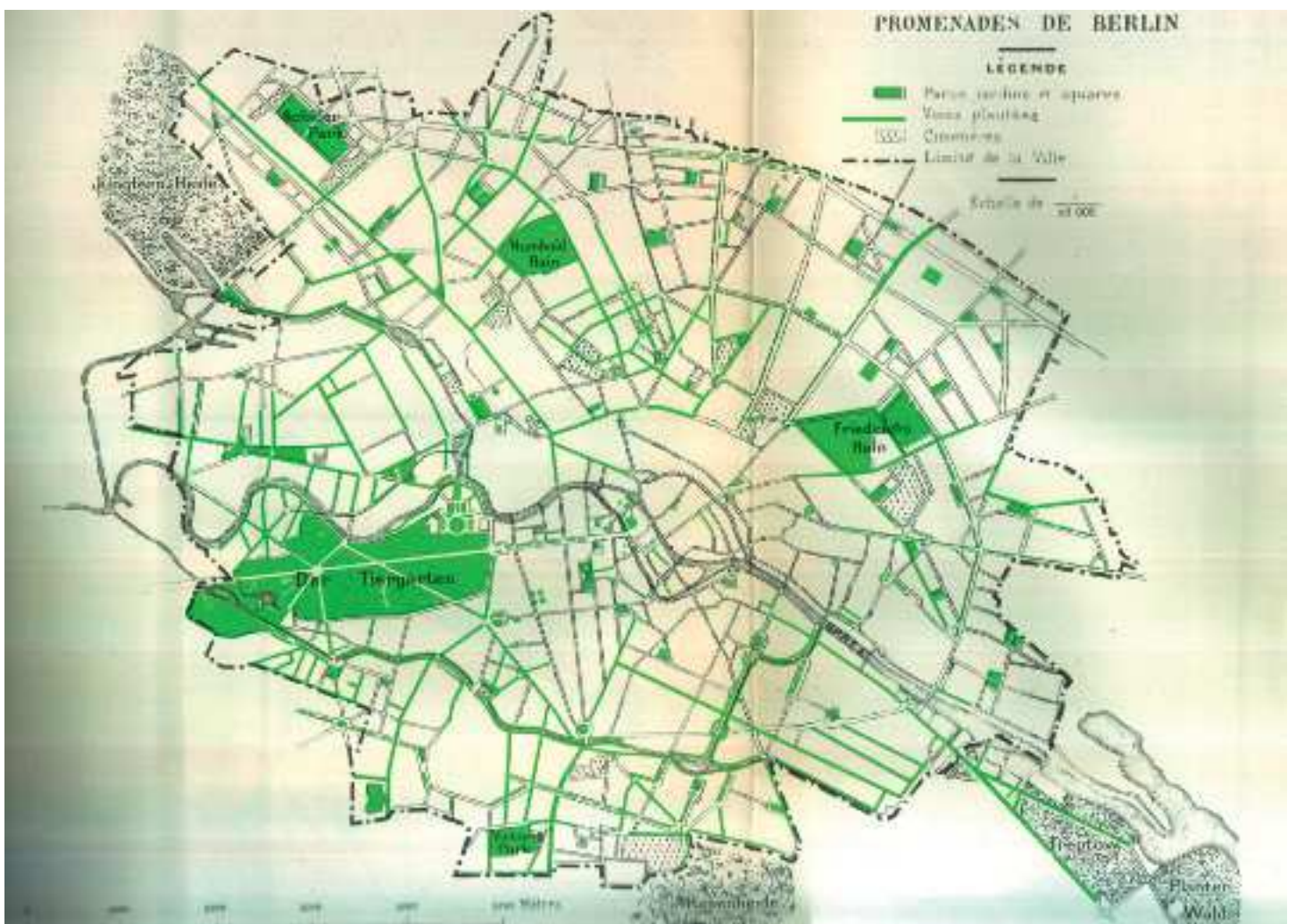


Figure 11 : « Promenades de Berlin », planche publiée dans Louis Bonnier, Marcel Poëte, *Considérations techniques préliminaires (la circulation, les espaces libres)*, Paris, Imprimerie Chaix, 1913, planche 12.

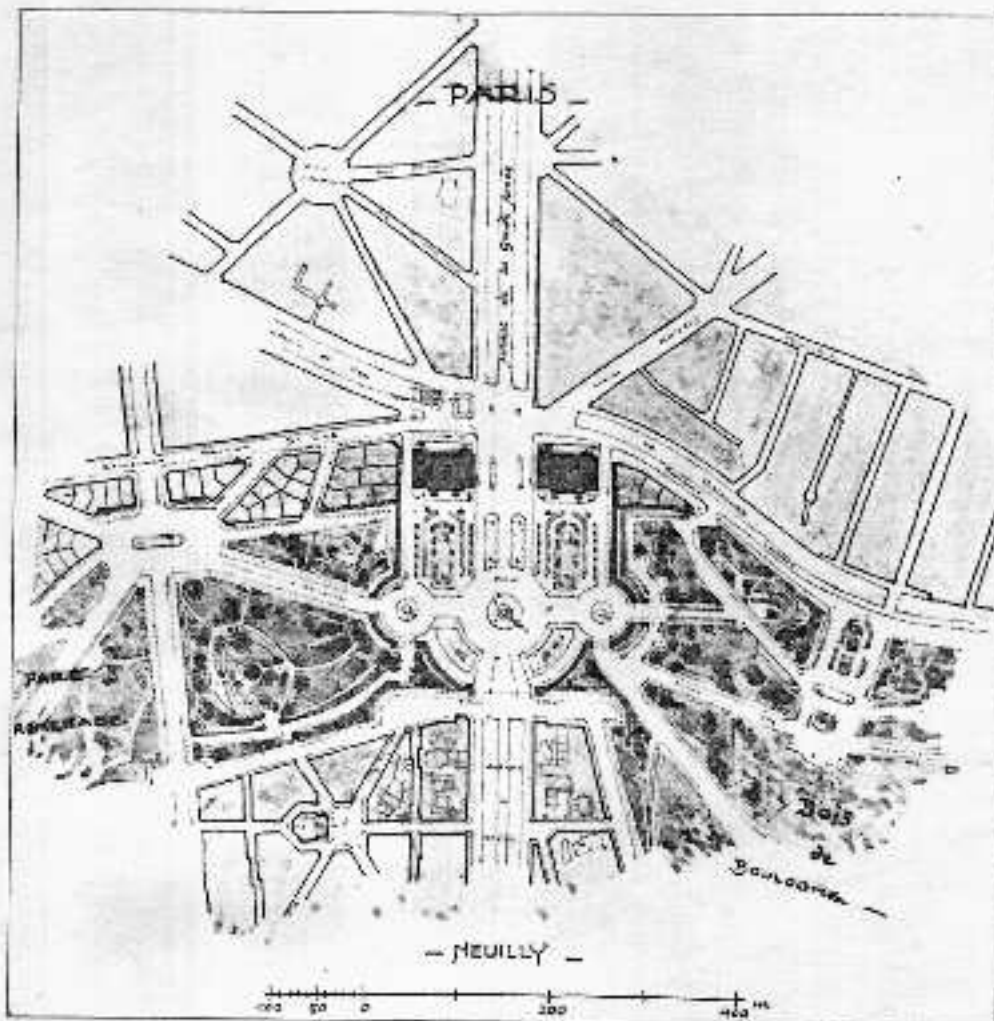


Abb. 243. Entwurf zur Bebauung und Umgestaltung der Pariser Umwallung, einschließlich der militärischen Zone, an der Porte Maillot.
(Chefarchitekt Louis Bonnier.)

Es ist unzweifelhaft, daß die Stadterweiterung von Paris, bevor sie verwirklicht ist, noch manche Phase zu durchlaufen haben wird, daß sowohl der Bebauungsplan als die Fragen der Bauordnung, der Freiflächen, der großen Ausfallstraßen sowie der Verbesserung des sehr wenig befriedigenden Zustandes der Pariser Vororte viele Geister beschäftigen werden, ehe sie gelöst sind. Der Pariser Seinepräfekt Delannoy hat zu diesem Zwecke kürzlich so etwas wie einen Zweckverband Groß-Paris vorgeschlagen, der das ganze Seine-departement, etwa 48000 ha, umfassen soll und mit besonderen gesetzlichen Befugnissen auszustatten wäre. Auch ist es sicher, daß die auf diesen Gebieten etwas zurückgebliebenen Franzosen in der nächsten Zeit große Fortschritte

dessine dans son carnet de croquis lors de sa visite de l'exposition de Berlin. Il en relève le double dispositif à la fois « concentrique » et « rayonnant » et note la forte présence des « arbres » dans la métropole¹¹. Il saura mettre à profit ses notes dans ses plans des années 1920.

Mais il est encore plus remarquable de trouver dans les fonds de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris le rapport de présentation de ce projet, achetée à une date inconnue à la Librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille, comme en fait foi un timbre figurant dans l'ouvrage¹². Surtout, on trouve, glissée entre ses pages une note manuscrite pouvant être attribuée à Marcel Poète : il relève le terme « *ein einheitlicher Plan* », et traduit l'épithète par « unitaire » [Fig. 9]. La phrase complète ouvrant le texte est la suivante : « Pour diriger les diverses forces de l'aménagement du territoire urbain, un plan unitaire doit être trouvé. »¹³ Ce qui semble donc avoir frappé l'historien est la cohérence du projet, au moment même où la préparation du plan de Paris s'engage. L'intention dans les *Considérations techniques préliminaires* de « distribuer harmonieusement dans la cité de demain les pleins et les vides » semble se rattacher au moins autant à ce projet qu'aux hypothèses d'Hénard ou à celles de Forestier¹⁴.

En 1913, les rapporteurs de la Commission d'extension parisienne soulignent l'importance qu'il y a à tirer d'« utiles leçons de l'étranger », en l'occurrence Berlin, Londres et Vienne, en fixant des limites à leur démarche. Les *Considérations* indiquent que de tels parallèles, « à condition qu'on se défie de statistiques incomplètes, correspondant à des catégories imprécises, ne peuvent être que profitables et féconds »¹⁵. Bonnier et Poète s'arrêtent sur le cas de Berlin, qu'ils considèrent comme « une ville neuve comparée à Paris et à Londres », et dont le développement est « relativement récent »¹⁶.

Considérant que « ses espaces libres sont nombreux et étendus », ils en proposent une comparaison terme à terme avec Paris : « Les parcs inté-

11 Charles-Édouard Jeanneret, croquis reproduit dans *Les voyages d'Allemagne, carnets*, Milan, Electa, Paris, Fondation Le Corbusier, 2000, carnet 1, p. 60-70.

12 Rudolf Eberstadt, Bruno Möhring, Richard Petersen, *Groß-Berlin, ein Programm für die Planung der Neuzeitlichen Grossstadt*, Berlin, Ernst Wasmuth, 1910, BHVP, cote 91876 (UU f° 51).

13 « Um die vielfältigen Kräfte der städtischen Bodenentwicklung zu lenken, soll ein einheitlicher Plan gefunden werden », *ibidem*, p. 1.

14 Préfecture du Département de la Seine, Commission d'Extension de Paris (Louis Bonnier, Marcel Poète), *Considérations techniques préliminaires (la circulation, les espaces libres)*, Paris, Imprimerie Chaix, 1913, p. 62.

15 *Ibidem*, p. 66.

16 *Ibidem*, p. 68.

rieurs sont d'étendue diverse ; ils tiennent le milieu entre les parcs londoniens et les nôtres [...] Le Tiergarten représente le quart du bois de Boulogne ; Friedrichshain dépasse en surface les jardins du Louvre, des Tuileries et des Champs-Élysées réunis ; le parc Humboldt égale le double du parc de Montsouris ; Schiller-Park a 2 hectares de plus que notre parc des Buttes-Chaumont. »¹⁷ [Fig. 11].

À cette comparaison des composants du système de parcs berlinois pris isolément, s'ajoute une analyse de leur distribution. La planche n° 12 du *Rapport* plaide pour « l'excellente répartition des espaces libres, de l'étendue considérable des squares, du développement des boulevards plantés de Berlin. »

En conclusion, « si l'on joint à ces avantages la largeur des rues et des places en général, l'existence de nombreux espaces non bâtis, tels qu'esplanades, terrains d'exercice, l'étendue relativement considérable des immeubles, les vastes dimensions des cours, le peu de hauteur des maisons, l'absence de vieux quartiers sordides, Berlin peut être considéré comme une ville modèle sous le rapport de l'hygiène et des espaces libres »¹⁸.

En sens inverse, dans la publication de ses conférences du Musée social, Stübben commente en 1915, le rapport de la Commission d'extension. Il reproduit les projets pour les portes Maillot et de Vincennes, considérant qu'il « est indubitable que l'extension de Paris, avant qu'elle ne se réalise, devra encore passer par de nombreuses étapes, dont celles du plan d'aménagement, et que des questions comme celle du règlement, des espaces libres, des grandes routes de liaison et de l'amélioration des faubourgs aujourd'hui dans un état peu satisfaisant, devront occuper bien des esprits avant qu'elles ne soient résolues »¹⁹. Il estime à ce propos que les Français, « plutôt en retard dans ce domaine, feront dans le proche avenir de grands progrès ». Et d'opposer malicieusement au propos des *Considérations techniques* par lequel les rapporteurs proposent de continuer la « tradition respectable » de Paris, celui tenu à Nancy par Georges Risler, qui affirme qu'« en ce qui touche à l'extension des villes, la palme reste à l'Allemagne. Il faut savoir reconnaître ce qui a été fait à l'étranger, chez nos rivaux ; il faut aller chercher chez eux ce qu'il y a de bon »²⁰.

¹⁷ *Ibidem*, p. 69.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Josef Stübben, *Vom französischen Städtebau*, 2^e partie, *Städtebauliche Vorträge aus dem Seminar für Städtebau an der Königlichen Technischen Hochschule zu Berlin*, vol. 8, n° 3, Berlin, Ernst, 1915, p. 76.

²⁰ *Ibidem*, p. 78.



AUSLAND



DER WETTBEWERB UM DIE PARISER STADTERWEITERUNG

Der am 1. August 1919 ausgeschriebene, am 31. Januar 1920 geschlossene Wettbewerb, von welchem schon im Heft 2 Seite 28 dieser Zeitschrift die Rede war, ist durch Spruch des Preisgerichtes vom 26. März dieses Jahres dahin entschieden worden, daß neben kleineren Belohnungen die vier ersten Preise von 40 000 und 30 000 Franken den Entwürfen zuerkannt wurden von

1. Jaussely, Expert und Sollier,
2. Agache, Auburtin, Parenty und Redout,
3. Molinié, Nicod und Pouthier,
4. Faure-Dujarric, Berrington und Chaurès.

Jaussely, Professor an der Ecole des beaux arts, ist einer der bekanntesten unter den französischen Städtebauern. Im Jahre 1904 errang er den ersten Preis bei dem Wettbewerb um Erweiterungspläne für Barcelona. Agache ist einer der Preisträger bei der internationalen Plankonkurrenz für eine neue Hauptstadt Australiens im Jahre 1912 und Verfasser des Stadterweiterungsentwurfs für Dänkirchen. Auburtin gewann einen Preis in dem Antwerpener Wettbewerb von 1910, Redout war städtebaulich in Reims tätig¹. Agache, Auburtin und Redout sind ferner die Verfasser des während des Krieges erschienenen Buches: „Comment reconstruire nos cités détruites?“ Nicod war, gleich Jaussely, seinerzeit Träger eines grand prix de Rome. Die übrigen Verfasser sind bisher nicht hervorgetreten. Berrington ist Engländer.

Da alle unmittelbaren Beziehungen zwischen den französischen und deutschen Architekten abgebrochen sind, so scheinen ausführliche Nachrichten über die Pariser Wettbewerbspläne bis jetzt nicht nach Deutschland gelangt zu sein. Die einzige, uns zugänglich gewordene Quelle ist die Pariser Zeitschrift L'Illustration, die in ihren Nummern vom 3. April und 1. Mai d. J. einen von F. Honoré verfaßten summarischen Bericht enthält, dem wir unsere (leider unzureichenden) Abbildungen 1 bis 8 entnehmen. Sie beziehen sich im wesentlichen nur auf den ersten Teil des Wett-

bewerbs, der einen Grundlinienplan für die ganze Pariser Umgebung verlangt. Über den, dem Verständnis des fremden Beobachters zunächstliegenden zweiten und dritten Teil des Wettbewerbes, betreffend die Verbesserungen in der inneren Stadt und die bauliche Gestaltung des aufgelassenen Festungsgürtels, geben diese Pläne keine Auskunft. Als zur vierten Wettbewerbsgruppe gehörig, in welcher es sich um die eingehende Bearbeitung eines bestimmten inneren oder äußeren Geländeabschnitts handelt, kann vielleicht das in unserer Abb. 6 mitgeteilte Blatt des Entwurfs von Agache und Gen. betrachtet werden.

Von den jahrelangen Vorarbeiten des Wettbewerbes mögen hier die schon vor dem Kriege bekannt gewordenen Veröffentlichungen des Regierungsbaumeisters Eugen Hérard und des Musée Social, ferner die Denkschriften der vom Seinepräfekten eingesetzten Commission d'Extension de Paris²: „Aperçu historique“ und „Considérations Techniques Préliminaires“, sowie der ausgezeichnete amtliche Vorentwurf erwähnt werden, den im Jahre 1913 auf Grund der Weisungen des Präfekten Delanney der Stadtarchitekt Louis Bonnier verfaßte. Nach Beendigung des Krieges kamen dann die Gesetze vom 14. März 1919 über die allgemeine Verpflichtung der Gemeinden, Stadterweiterungspläne aufzustellen, und vom 19. April 1919 über die Abtretung der Festungswerke an die Stadtgemeinde Paris zustande. Nach dem letzterwähnten Gesetz fallen von dem 444 ha großen Festungsgelände 305 ha in das Eigentum der Stadt. Diese hat sich verpflichtet, eine Anzahl von Kasernen und eine Militärkrankenanstalt auf den einzunehmenden Flächen der Stadtumwallung zu errichten (wegen Altbauten im Stadttinnern ihr übergeben werden), von den zur Bebauung bestimmten Flächen den vierten Teil ausschließlich für Kleinwohnungshäuser zu verwenden, sodann aber die zu enteignende, die Stadtumwallung ringförmig umgebende, der Bebauung bisher entzogene Rayonzone (la zone militaire) mit geringen Ausnahmen in Parkanlagen und Spielflächen umzuwandeln und als solche dauernd zu erhalten. Letzteres entspricht

¹ Näheres über diese Architekten und ihre Werke findet sich in den Vorlägen des Unterrichtsministeriums im Charlottenburger Städtebaueminar: „Vom französischen Städtebau“, bei Wilt, Ernst & Sohn, Hefte I und II, 1915.

² Deutsche Bauzeitg. 1917, Seite 211. Vergl. auch Heft 10 Seite 153 dieser Zeitschrift.

² Vergl. Heft II, Seite 75 ff. der Vorläge „Vom französischen Städtebau“ bei Wilt, Ernst & Sohn, 1915.



Figure 14 : Léon Jaussely, *Projet de concours pour le plan d'extension de Paris, 1919, plan partiel*, reproduit dans Josef Stübben, « Der Wettbewerb um die Pariser Stadterweiterung » [*Le concours pour l'extension de Paris*], *Stadtbaukunst alter und neuer Zeit*, n° 15, 1920, p. 235.

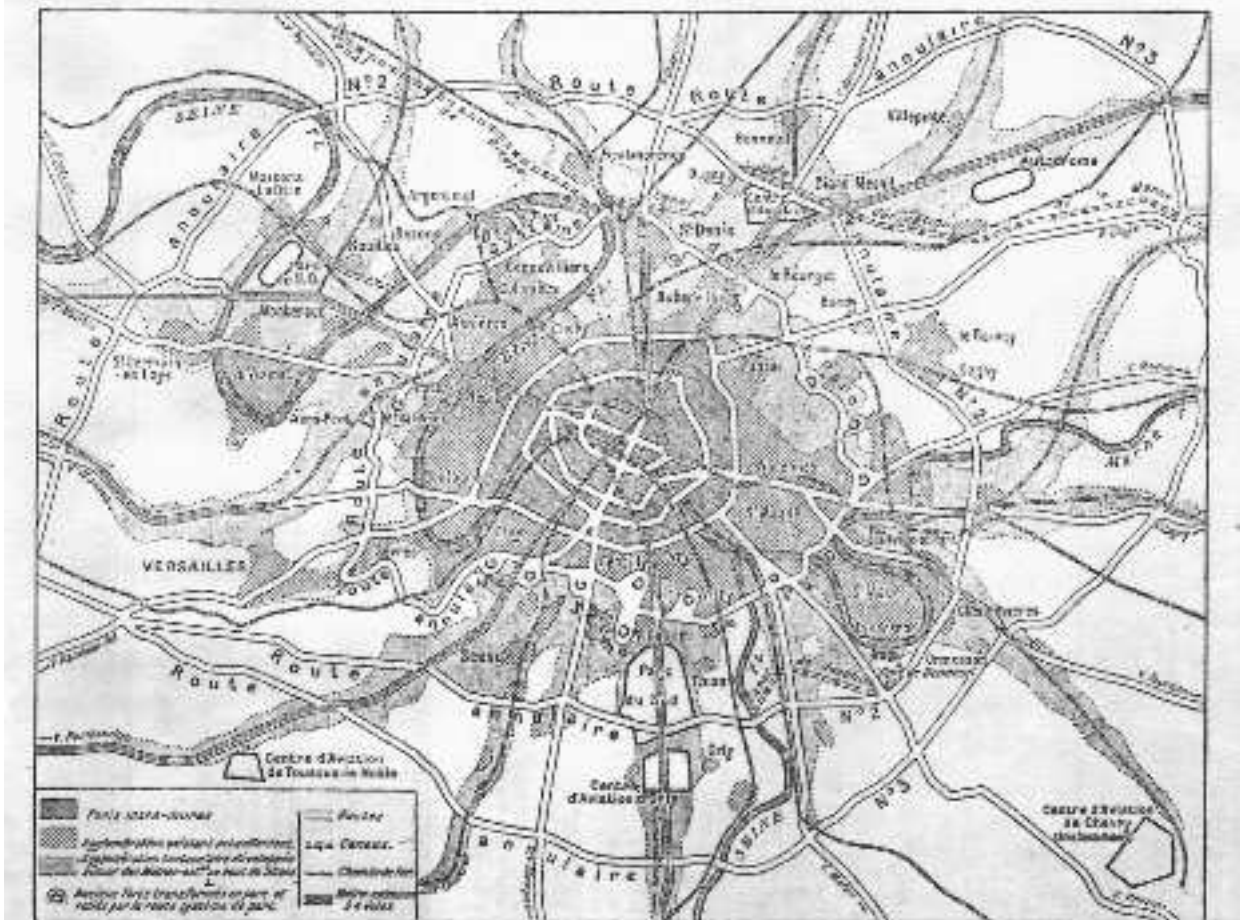
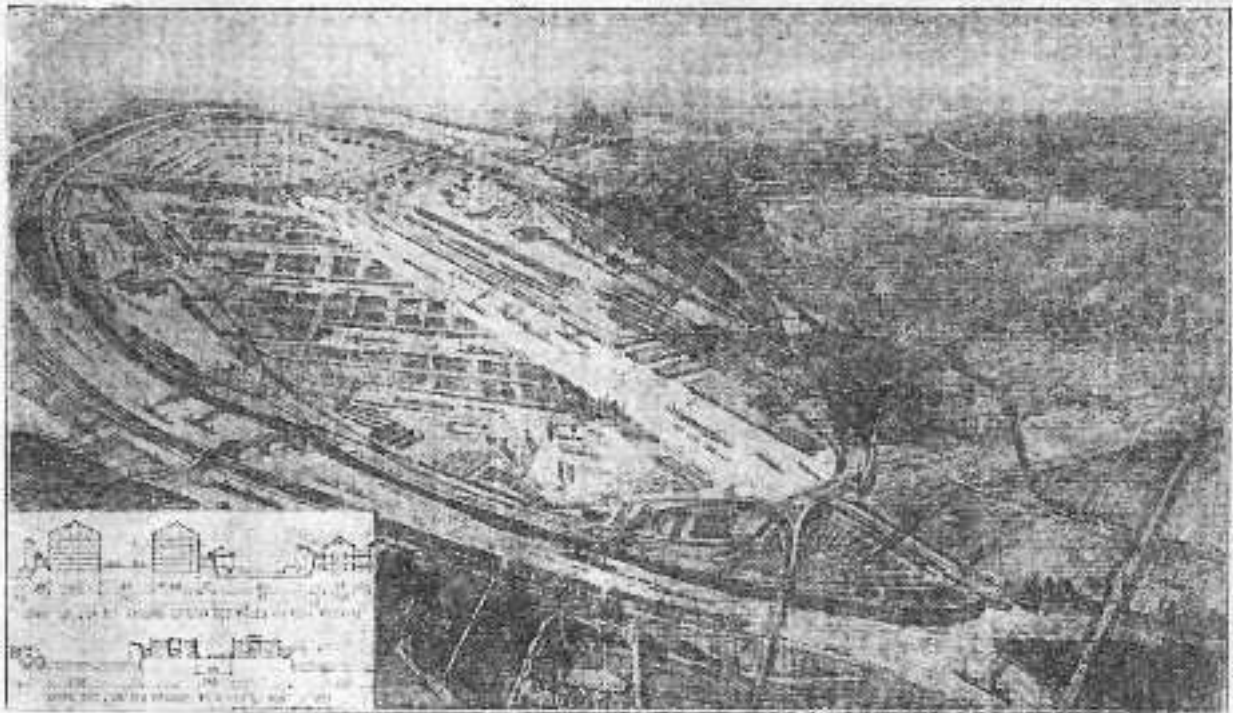


Figure 15: Léon Jaussely, Port fluvial dans la boucle de Gennevilliers ; et Donat-Alfred Agache, Jean-Marcel Auburtin, Albert Parenty et Édouard Redont, *Projet de concours pour le plan d'extension de Paris, 1919, plan d'ensemble*; reproduits dans Josef Stübben, « Der Wettbewerb um die Pariser Stadterweiterung » [« Le concours pour l'extension de Paris »], *Stadtbaukunst alter und neuer Zeit*, n° 15, 1920, p. 236.

Le concours de 1919 pour le plan d'extension de Paris et son écho allemand

Dans la préparation du concours de 1919, dont sont exclus les ressortissants de l'Allemagne vaincue et de ses alliés, des documents sur Berlin sont mis à la disposition des participants. Ils sont invités à considérer l'agglomération parisienne au sens le plus étendu, comme en écho au programme berlinois :

« Les concurrents ne devront jamais perdre de vue que Paris et les communes de sa banlieue, limitrophes ou non, ont une communauté de relations et d'intérêts telle que pratiquement aucun problème économique et social ne peut être envisagé et résolu pour Paris seul, mais au moins pour une fraction de l'agglomération, sinon le cas échéant, pour l'agglomération tout entière. Il est, en conséquence, recommandé aux concurrents d'entreprendre l'étude avec les vues les plus larges. »²¹

Lauréat de la section du concours portant sur le plan d'ensemble de la région, Léon Jaussely développe les principes qu'il avait formulés à Berlin sur le maillage des transports, avec une gare centrale semblable à celle proposée par Petersen en 1910, et la création de coulées vertes à travers le territoire métropolitain.

Stübgen étudie dès 1920 dans la revue *Stadtbaukunst alter und neuer Zeit*, le détail des projets parisiens. Récipiendaire de la médaille d'or du Musée social en 1914, l'urbaniste rhénan comprendra fort bien les enjeux sous-jacents au concours, que de multiples déterminations inscrivent dans le champ fertile des interférences entre Allemagne et France. Il se plaint de n'avoir d'autres informations que celles qu'ont donné deux articles « insuffisants » publiés dans *L'Illustration* le 3 avril et le 1^{er} mai 1920. Il rappelle les précédents de Hénard et de la Commission d'extension et vante les mérites de l'« avant-projet officiel » de Bonnier. Stübgen, qui était intervenu à Barcelone en 1913 à la suite de l'urbaniste français, reprend les termes de l'équipe de Jaussely, qui déclare avoir proposé « une armature solide, pouvant supporter des changements de détail », et rapporte l'appréciation du jury, qui souligne le caractère « scientifique » et « l'autorité » du projet d'un véritable « maître ». Il s'arrête sur le réseau des canaux, et ceux des grandes avenues et des promenades. Il a moins de considération

21 Préfecture du Département de la Seine, Ville de Paris, *Programme du concours ouvert pour l'établissement du plan d'aménagement et d'extension de Paris*, Paris, Imprimerie Chaix, 1919, p. 4.

pour le projet de l'équipe Agache, qu'il juge « plus américain » et encore moins pour les projets de Molinié, Nicod et Pouthier ou celui de Faure-Dujarric et Berrington.

En substance, tout en indiquant qu'il est difficile pour les étrangers de former un jugement, il a « l'impression que, bien plus que dans le concours du Grand-Berlin, les fantaisies élaborées à Paris ne sont pas ancrées de façon suffisante dans la réalité et dans l'économie ». Il déplore le décalage d'avec les conditions locales, qu'il constate dans la plupart des dessins. Mais ce sont paradoxalement pour lui ces faiblesses qui peuvent, comme dans le cas berlinois, se révéler fécondes. En contraste avec ses propres analyses de 1914, il note aussi que « dans les rendus présentés, on remarque sans peine des faiblesses techniques et artistiques, et l'on peut noter que les urbanistes français se laissent relativement peu influencer par les efforts anglais ou allemands »²². Stübben est d'autant plus déçu qu'il mesure au même moment non sans fierté, dans une conférence solennelle, l'étendue de l'« influence » allemande sur l'urbanisme européen. Indiquant son « attente » quant au plan d'extension de Paris, il regrette de constater que « les Français ne pensent pas suivre nos pas ou ceux des Anglais, mais qu'ils s'appuient bien plus sur leurs traditions indigènes ». Il cite à nouveau, à ce propos, le passage des *Considérations techniques préliminaires* déjà mentionné par lui en 1915, selon lequel « il sera possible sans qu'on soit taxé d'utopie de s'inspirer de l'idéal des architectes français du XVIII^e siècle, de continuer cette tradition respectable qui a fait de Paris la plus belle cité du monde ! »²³.

Dans les mois qui suivent, d'autres observateurs berlinois se penchent sur le concours parisien. Le conseiller secret du gouvernement Wernekke, spécialiste des transports, rend compte de la destruction des fortifications dans la *Deutsche Bauzeitung*²⁴. Et l'ingénieur W. Lesser analyse le concours dans la même revue, sur la base des numéros que lui a consacré *La Construction moderne*. Il considère le système des voies annulaires et radiales de Jaussely comme « extraordinairement systématique », voire « scolaire », bien que le projet « produise sans aucun doute une impression imposante ». Mais, pour lui, « Jaussely considère, avec une fierté de Gaulois, Paris comme la plus belle ville du monde et cette position

22 Josef Stübben, « Der Wettbewerb um die Pariser Stadterweiterung », *Stadtbaukunst alter und neuer Zeit*, n° 15, 1920, p. 234-240.

23 Josef Stübben, « Die Entwicklung des deutschen Städtebaues und ihr Einfluß auf das Ausland », *Stadtbaukunst alter und neuer Zeit*, vol. 1, 1920, p. 113-116, 129-133, 151-154.

24 Geh. Regierungsrat Wernekke, « Die Erweiterung von Paris ; I. Paris und seine Umwallung », *Deutsche Bauzeitung*, 26 mars 1921, p. 113-116 et 30 mars 1921, p. 117-120.

conforte son projet dans son mépris pour la réalité», au contraire d'Agache, plus proche à ses yeux du terrain. Analysant la façon dont ce dernier traite le parc du sud sur les terrains de Rungis, il trouve que « d'un point de vue allemand, en dépit de quelques éléments positifs, son plan manque de clarté avec ses voies courbes et aucune visée d'ensemble n'apparaît ». En définitive, l'expérience des suites du concours du Grand-Berlin l'amène à considérer la distance qui sépare les projets parisiens de la réalité, d'autant que la situation économique ne leur est pas favorable : « Il semble bien que dans les plans présentés ici, la crise financière de l'Europe, qui affecte aussi la France, ait été totalement ignorée. Il est donc permis de considérer que, même si certaines de leurs parties pourraient être réalisées, dans leur ensemble, les plans n'ont nullement la maturité qui leur permettrait d'entrer dans la réalité. »²⁵ Symptomatiquement, Stübgen et Lesser, il est vrai mal informés par les planches grisâtres des revues, restent prisonniers des figures graphiques des rendus, et ne semblent pas voir ce que le principe même à l'origine du concours – établir un plan général – et certaines des solutions proposées en matière de réseaux, doivent au précédent berlinois.

Henri Sellier et le Grand Berlin

Dix ans après le concours, Henri Sellier revient dans les pages de *La Vie urbaine* sur « L'organisation du grand Berlin ». Il avait rédigé entre-temps en 1922 une notice nécrologique sur Eberstadt, l'un des auteurs du plan de 1910 pour Berlin déjà mentionné²⁶. Reprenant mot à mot les termes soulignés par Poëte, il affirme voir dans le Grand Berlin un exemple de ces « solutions unitaires » répondant à la nécessité de créer pour les « organismes urbains pléthoriques » que sont les capitales européennes « une organisation réglant les rapports entre la ville proprement dite et la zone suburbaine qui est de plus en plus étroitement liée à sa vie et joue le rôle de zone résidentielle et industrielle »²⁷. Il apprécie la participation de la population et le droit à l'autonomie communale, « si fécond antérieurement en Allemagne » mais déclare redouter une « centralisation administrative excessive » et juge qu'« au point de vue de l'urbanisme, il est

25 Dr.-Ing. W. Lesser, « Die Erweiterung von Paris ; II. Groß-Paris », *Deutsche Bauzeitung*, 6 avril 1921, p. 126-127. Il se fonde sur Pierre Bourdeix, « Le plus grand Paris », *La Construction moderne*, vol. 25, n° 34, 23 mai 1920, p. 265-268 et pl. 133-138.

26 Henri Sellier, « Mort du docteur Eberstadt », *La Vie urbaine*, n° 15, 1922.

27 Henri Sellier, « L'organisation du grand Berlin », *La Vie urbaine*, 15 janvier 1930, p. 15.

332 – *Le grand Paris, une question allemande ?*

probable que l'on ne constituerait plus maintenant un organisme géant comme le grand Berlin actuel »²⁸. Ainsi le modèle berlinois a-t-il changé de statut. Bien plus que sur le tracé d'un plan d'ensemble « unitaire », tel celui auquel Poëte pensait dès avant 1914 et sur la définition des systèmes urbains, sur lesquels portent les deux compétitions, la réflexion se fixe sur les questions de gouvernance et celles de l'économie, celles-là même sur lesquelles tant Jaussely que Bonnier ont buté au lendemain du concours de 1919, au point de voir leurs ambitions réduites à peu de choses.

²⁸ *Ibidem*, p. 27. Sur les observations de Sellier sur l'urbanisme européen, voir Mayalène Guelton, « Henri Sellier et les leçons de l'étranger ; la cité-jardin, un modèle d'aménagement urbain parmi d'autres ? », *Histoire urbaine*, « Henri Sellier. La cause des villes », n° 37, 2013, p. 73-93.